

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

REQUA LA
SOUS PRÉFECTURE LE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

26 MAI 2011

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 24 mai (24/05/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 mai 2011, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints,**

M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Pierre GUILLAMAT, (représenté par Mme CAVALIE), **Adjoint,**

M. Alain JEAN (représenté par Mme DOURLENT), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), M. Gérard VALLES (représenté par M. ROUX), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO, **Adjoint,**

M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

Mme DOURLENT est nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES CULTURELLES

28 – 24 Mai 2011

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE EN VUE D'OBTENIR LA SUBVENTION ANNUELLE D'AIDE AU FONCTIONNEMENT ET A L'INVESTISSEMENT POUR L'ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE DE MOISSAC – ANNEE 2011

Rapporteur : M. SELAM

Considérant l'organisation d'enseignements artistiques spécialisés en matière musicale par la Commune de Moissac annuellement,

Considérant la nécessité d'obtenir des aides auprès des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

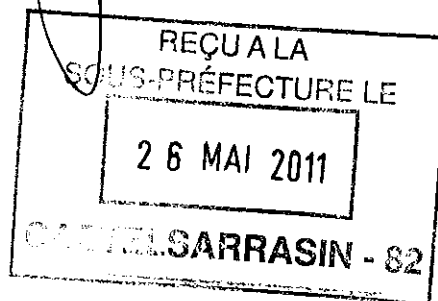
1. **DECIDE** de solliciter l'aide au fonctionnement (23 euros par élève inscrit) et à l'investissement au titre des acquisitions de matériel (plafonnée à 7.522 euros HT) au titre de l'année 2011 auprès du département de Tarn et Garonne.
2. **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre les démarches administratives nécessaires pour l'obtention de cette subvention.

Pour copie conforme
Moissac le 25 mai 2011

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :